



Aspremont
Castagniers
Colomars
Duranus
Falicon
La Roquette-sur-Var
La Trinité
Levens
Saint-André de la Roche
Saint-Blaise
Saint-Martin-du-Var
Tourrette-Levens

Entre voisins

la Revue du SIVoM Val de Banquière >>>

Juin 2014



LES 20 ANS DU SIVOM

2014-2020 : NOUVELLE ÈRE INTERCOMMUNALE

www.sivomvaldebanquiere.fr

EDITORIAL



Notre SIVOM a 20 ans. Deux décennies déjà, au cours desquelles il n'a cessé de grandir et se développer pour devenir un véritable acteur de la vie locale, garant d'une solidarité plus que jamais fondamentale. Dans le contexte économique actuel, son appui aux communes, son expertise et ses conseils sont incontestablement une force.

Il y a quelques semaines les urnes ont rendu leur verdict et notre Comité est heureux d'accueillir en son sein trois nouveaux Maires : Paule Becquaert, Maire de La roquette sur Var, Jean-Paul Dalmasso Maire de La Trinité et Jean-Michel Maurel, Maire de Duranus. À chacun d'eux, comme à ceux qui ont été brillamment réélus, j'adresse mes sincères félicitations.

Et puisqu'ils m'ont renouvelé leur confiance en m'élisant à la présidence du SIVOM Val de Banquière, je tiens à leur assurer qu'ils trouveront, comme toujours, auprès du SIVOM Val de Banquière un allié solide dans la conduite de leurs projets respectifs.

Honoré Colomas
Président du SIVoM
Val de Banquière

Une assemblée de 24 élus

Dimanche 30 mars. Deuxième tour des municipales. Sur l'ensemble des communes du SIVoM Val de Banquière, le paysage reste à peu près stable. Trois nouveaux maires sont élus à Duranus, La Roquette-sur-Var et la Trinité.

Lors du premier conseil municipal de la nouvelle mandature, chaque commune a désigné deux élus titulaires et deux élus suppléants pour la représenter auprès du syndicat intercommunal. Le premier Comité du SIVoM Val de Banquière, qui s'est tenu le 30 avril, a procédé à l'installation officielle de ces représentants.

Les représentants des communes

Aspremont : Alexandre FERRETTI (Maire) et Pascal BONSIGNORE

Castagniers : Raymond MICHEL et Jacques MURRIS

Colomars : Isabelle BRES (Maire) et Marie-Alice HIVET

Duranus : Jean-Michel MAUREL (Maire) et Maurice GOLETTA

Falicon : Gérard ANDRAU et Lydia PERTIN

La Roquette-sur-Var : Paule BECQUAERT (Maire) et Robert AGOSTINI

La Trinité : Nadine MENARDI et Isabelle MARTELLO

Levens : Antoine VERAN (Maire) et Georges REVERTE

Saint-André de la Roche : Honoré COLOMAS (Maire) et Jean-Jacques CARLIN

Saint-Blaise : Antoine EINAUDI et Jacques GHIRLANDA

Saint-Martin-du-Var : Hervé PAUL (Maire) et Alexandra TEUS

Tourrette-Levens : Alain FRERE (Maire) et Pierre VITALE

Les délégations de fonction des Vice-Présidents

L'organisation du SIVoM Val de Banquière ressemble comme deux gouttes d'eau à celle d'une commune. Plus l'activité du SIVoM augmente, et plus les élus doivent s'investir, en temps et en prise de responsabilités. Pour optimiser le fonctionnement du syndicat intercommunal, neuf élus seront désormais en charge des principaux domaines de compétence du SIVoM.

Principaux domaines de compétences

- l'Enfance / la Jeunesse / Les activités sportives : **Nadine MENARDI**
- le Social et le maintien à domicile : **Marie-Alice HIVET**
- le Centre de Formation Inter'Val : **Alexandra TEUS**
- Prévention environnementale, sécurité et brigades vertes : **Pierre VITALE**
- l'Environnement et la Prévention des risques naturels : **Pascal BONSIGNORE**
- les Marchés et Travaux : **Georges REVERTE**
- la Petite Enfance : **Michèle CASTELLS**
- Les Finances et le Personnel : **Jean-Jacques CARLIN**
- La Communication : **Jacques GHIRLANDA**



Première réunion du nouveau Comité du SIVoM Val de Banquière.

Les commissions spécialisées

Des groupes de travail composés d'élus et d'administratifs suivent tout au long de l'année le déroulement des opérations du SIVoM. Le syndicat en compte actuellement huit. Il y a deux commissions règlementaires en fonction des seuils de dépenses (celle des Appels d'Offres (CAO) pour les travaux supérieurs à 5 millions d'euros, et celle des Marchés à Procédure Adaptée (MAPA), pour les travaux inférieurs à 5 millions d'euros), et six comités de pilotage. Par exemple, celui de la Petite Enfance détermine les actions à développer dans les crèches, les activités à mener par le Relais Assistants Maternels, tandis que le comité en charge de l'environnement coordonne les opérations du Syndicat concernant la prévention des incendies, les inondations, et les interventions des Brigades Vertes ...

Le Conseil des Maires

Suite aux élections de Mars 2014, les maires des communes membres du SIVoM Val de Banquière ont pris la décision de se réunir tous les trimestres. Ce Conseil fonctionne comme **une instance de concertation où sont abordés les grands thèmes, les grandes orientations**. Honoré Colomas, son Président, peut ainsi recueillir l'avis des autres maires sur les affaires intercommunales et, inversement, ceux-ci sont informés des projets, actions et interventions proposés.



Alexandre FERRETTI

Asprement



Jean-François SPINELLI

Castagniers



Isabelle BRES

Calamars



Jean-Michel MAUREL

Duranus



Gisèle KRUPPERT

Falicon



Paule BECQUAERT

La Roque-sur-Var



Jean-Paul DALMASSO

La Trinité



Antoine VERAN

Levens



Honoré COLOMAS

Saint-André-de-la-Roche



Jean-Paul FABRE

Saint-Blaise



Hervé PAUL

Saint-Martin du Var



Alain FRÈRE

Tourrette-Levens

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

Oui mais encore... ?

Depuis sa création en 1994, il est peu probable que vous n'ayez jamais entendu parler de notre SIVoM Val de Banquière. Mais savez-vous vraiment en quoi consiste un syndicat intercommunal à vocations multiples ? Les définitions sont, il faut l'avouer, bien difficiles à comprendre pour qui ne maîtrise pas la culture des collectivités territoriales. Cette année, le SIVoM fête ses 20 ans. Nouvelle mandature, nouveau Comité, nouveau Bureau. L'occasion idéale de revenir sur l'irrésistible expansion de notre Syndicat.

Le SIVoM Val de Banquière

12 communes réunies

Aspremont
Castagniers
Colomars
Duranus
Falicon
La Roquette-sur-Var
Levens
Saint-André de la Roche
Saint-Blaise
Saint-Martin-du-Var
Tourrette-Levens
La Trinité

40 000 habitants

un territoire de 136 km²

Petit historique

Au début, il y avait le SIVoM Saint-André* / Falicon : les deux communes s'étaient associées en 1992 pour gérer des questions d'environnement et d'urbanisme. Ce sont les inondations de 1994 qui donnent le coup d'envoi au SIVoM Val de Banquière. Touchées par la montée des eaux de la Banquière, les six communes de Châteauneuf-Villevieille, Duranus, Falicon, Levens, Tourrette-Levens et Saint-André manifestent une même volonté : réguler le cours de la Rivière. Il ne leur manque que la structure. Par commodité, le SIVoM Saint-André/Falicon accueille en son sein les quatre communes voisines et, du même coup, troque son nom pour celui de « SIVoM Val de Banquière ». Fin 2000, Aspremont, Castagniers et Colomars rejoignent les rangs du Syndicat tandis qu'en 2001, la Roquette-sur-Var, Saint-Blaise et Saint-Martin du Var décident à leur tour d'y adhérer. La dernière commune à se rallier, pour finir de constituer le Syndicat dans son état actuel, est la Trinité en Janvier 2004. **



L'intercommunalité, comment ça marche ?

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples Val de Banquière regroupe donc à ce jour douze communes. Son fonctionnement, régi par le Code Général des Collectivités Territoriales, s'assimile à celui d'une commune : les réunions du Comité du SIVoM sont publiques, comme celles des conseils municipaux. Publicité doit en être faite par annonces de presse et par voie d'affichage. Elles ont généralement lieu au siège du Syndicat Intercommunal, en l'occurrence à la Mairie de Saint-André de la Roche. Au terme de la loi, les Comités du SIVoM doivent se réunir au moins une fois par trimestre. En 2013, celui du SIVoM Val de Banquière s'est réuni 6 fois, ce qui est indéniablement preuve d'activité.



Toutes les communes n'adhèrent pas au SIVoM pour les mêmes raisons. Au fil des ans, le SIVoM Val de Banquière a développé ses compétences dans 7 grands domaines : la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse, les Activités sportives, le Social, le Centre de Formation Inter'Val (2013), l'Environnement et la Sécurité et les Marchés et Travaux. Structure souple par excellence, la SIVoM Val de Banquière est ce qu'on appelle un syndicat « à la carte », c'est à dire que chaque commune peut faire le choix de déléguer certaines de ses compétences et d'en conserver d'autres. Il existe de multiples raisons pour lesquelles il peut être très avantageux d'en être membre.

Par exemple, dans le cadre de la compétence Travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée, le SIVoM, bénéficie d'une bonification de 10 à 20% des subven-

tions attribuées par le Conseil Général. Cette bonification diffère selon le classement de chaque commune en zone littorale, rurale ou de montagne. Au final, cet avantage financier bénéficie à la commune dont la participation se trouve réduite. Actuellement les communes qui utilisent ce mécanisme sont Falicon pour la reconstruction de son groupe scolaire, Levens pour les travaux de protection du hameau de Plan du Var, et Saint-André de la Roche pour l'extension de sa crèche.

Autre exemple lorsqu'un même besoin est partagé par plusieurs communes, la mise en oeuvre d'un groupement de commandes est une solution. C'est ainsi qu'en associant plusieurs petites commandes en une seule, l'intercommunalité permet de réaliser d'importantes économies d'échelles.

La fourniture de repas pour les restaurants scolaires, mais aussi les produits d'entretien ou encore les fournitures de bureau en sont de parfaites illustrations.

Enfin, il arrive souvent que les communes fassent appel au SIVoM pour son expertise et son savoir-faire. Par exemple pour la gestion des crèches, d'un ALSH, d'une Maison des Jeunes, ou d'un service de maintien à domicile...

** Saint-André n'a pris son extension « de la Roche » qu'en 2001, suite à une demande des élus de différencier la commune de tous ses homonymes, mais également pour reprendre ce nom qui était le sien 5 siècles auparavant. /*

*** Châteauneuf-Villevieille quitte pour sa part le SIVoM Val de Banquière en 2004*

Plan du Var



Fin des travaux de sécurisation du hameau

*Le chantier a été d'ampleur. Technique, et spectaculaire...
Il aura fallu trois ans pour mener à son terme la sécurisation
du hameau de Plan du Var à Levens.*

Lancé fin 2011 par Eric Ciotti et situé sur l'un des sites classés Natura 2000, les travaux ont été interrompus de mars à août 2012 et 2013, afin de préserver la nidification du Circaète Jean-le-Blanc, espèce protégée de rapace, spécialisé dans la chasse aux reptiles.

Outre la contrainte environnementale, on a également dû composer avec celles des intempéries, le froid, et la présence de lignes à haute tension, situées sur l'axe EDF approvisionnant les vallées de la Tinée et de la Vésubie.

Préalablement au débroussaillage du terrain, un écologue missionné par le SIVoM Val de Banquière, a recensé par GPS les nombreux spots de Luzerne agglomérée (espèce patrimoniale), afin de les signaler.

On a ensuite défriché la surface, non sans mal. Situé à flanc de montagne, escarpé et pentu, le terrain a dû être aménagé pour permettre aux ouvriers d'y accéder.

Parralèlement aux habituelles mesures de sécurité, on a doté le chantier d'une sirène d'alarme visant à alerter la population et les équipes en cas de chutes de blocs durant les travaux.



Circaète Jean-le-Blanc



Inauguration de fin de chantier par les officiels (de gauche à droite) : Antoine Veran, Maire de Levens, Joseph Martin, Adjoint spécial pour le hameau de plan du Var, Eric Ciotti, Président du Conseil Général, Michèle Castells, 1ère adjointe au Maire de Levens, le Docteur Alain Frère, Maire de Tourrette-Levens et Vice-Président du Conseil Général, et Charles-Ange Ginesy, Député, Maire de Peone-Valberg et Vice Président du Conseil Général des Alpes Maritimes.



Vue d'ensemble du site. En contrebas, le hameau.



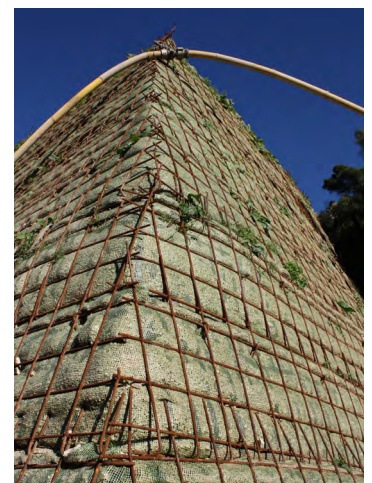
Premier niveau, le merlon. On a procédé au renforcement du sol en installant 194 croix de Saint-André (forages horizontaux de barres métalliques injectés de ciment), sur 2000 mètres linéaires. Afin de permettre l'accès des camions, une rampe d'accès renforcée de gabions (cassiers métalliques remplis de blocs rocheux utilisés dans le bâtiment en guise de mur de soutènement) a été aménagée. La surface a ensuite été terrassée afin de recevoir cette digue de terre, destinée à stopper la chute des blocs les plus importants de la falaise en amont du hameau.

Coût du projet : 2 200 000€ ITC
Financé par l'État, le Conseil Général, le Conseil Régional et la Commune

Attention Luzerne !
 En arrière plan,
 le merlon.



En hauteur, deux zones ont été définies comme trajectoires de chutes de blocs secondaires. La mise en place des pare-blocs s'est avérée une véritable prouesse technique. L'acheminement des poteaux et des filets (plus de 450 mètres linéaires) a été réalisé par hélicoptère. Chacun des deux ensembles s'étend sur 91 mètres, et se compose de deux lignes, l'une venant renforcer l'autre dans la pente en cas de chute. Ces structures à dissipation d'énergie peuvent se déformer jusqu'à 18 mètres après réception de l'impact, ils constituent le premier écran de sécurité en cas d'éboulement.



Merlon vert : À la livraison du chantier, on peut déjà constater la croissance des semences qui omeront la façade extérieure du merlon.

Saint-André de la Roche



Les travaux d'extension de la crèche intercommunale commencent

Alors que les travaux d'élargissement du boulevard du 8 mai 1945 touchent à leur fin, un nouveau chantier se met en place sur ce même boulevard. L'extension de la crèche intercommunale.



Les fondations du chantier avancent à grands pas

L'établissement multi-accueil bénéficiera bientôt de 10 places supplémentaires (passant de 35 à 45 places) et de nouveaux espaces extérieurs pour d'avantage d'activités de plein air. Au rez-de-chaussée, le projet intègre un bureau pour le Relais Assistants Maternels, des sanitaires, une salle d'activités s'ouvrant sur un jardin, une salle de change et un dortoir. L'étage accueillera une section de vie, prolongée par des terrasses à l'Est et à l'Ouest.

Le tout représente 373m² supplémentaires, ce qui portera la surface au sol totale de l'établissement à 715m².

Ce chantier, dont la maîtrise d'ouvrage a été déléguée au SIVoM, devrait durer 9 mois. Une seconde phase de travaux est d'ores et déjà à l'étude. Elle concernera la rénovation du bâtiment existant et son réaménagement intérieur, avec notamment la création d'une cuisine sur place.

Coût du projet : 1 300 000€ Itc
Financé par la Caisse d'Allocations Familiales, la Région (qui a subventionné l'acquisition foncière) la Métropole, le Conseil Général et la commune



La future entrée de la crèche boulevard du 8 mai



Un oasis de verdure attend nos petits côté cour

Saint-Martin du Var

Une crèche tout confort

Du côté de la crèche, c'est sur la sécurité et le confort que se sont portés les travaux. Également placé sous la maîtrise d'ouvrage du SIVoM et la direction de J.M. Ferla, le chantier s'est déroulé en collaboration avec les entreprises Kromalu et Clibat. L'escalier de secours, a été refait à neuf, tandis que dans la cour, une pergola à lattes amovibles a été installée, permettant ainsi à tous de bénéficier d'un ombrage adapté à chaque intensité solaire.

Coût du chantier : 120 000€ TTC
Financé par la CAF

Un gîte tout neuf



Après la rénovation de la place de l'église, la réfection des façades de l'école Eugénie-Ehrard, c'est le gîte communal qui s'est refait une beauté pour accueillir les touristes à compter du 1er avril. Placés sous la maîtrise d'ouvrage du SIVoM Val de Banquière, les travaux de ravalement de façade ont commencé en février 2013 et ont duré un mois et demi. D'un montant de 60 000€ TTC, ils ont été effectués par les entreprises Couleur Méditerranée peinture et Péan Charpentes sous la direction de Jean-Marie Ferla, maître d'œuvre. Ils s'inscrivent dans une démarche globale de rénovation du village.



Séjour 11/14 ans à Orcières



Ski et snowboard pour le 15/17 ans

Séjours ski

Pas de doute possible... Nos jeunes raffolent des plaisirs de la neige ! En atteste le succès, cette année encore, des séjours ski proposés par le Pôle Animation du SIVoM Val de Banquière.

Au choix : Auron pour les 8-11 ans, Orcières pour les 11-14 ans et Serre-Chevalier pour les 15-17 ans. Ce sont en tout 140 inscrits qui ont pu bénéficier de conditions idéales pour leurs premières glisses sur les pistes, ou encore pour peaufiner quelques acrobatiques (mais toujours encadrées) figures de style. Au programme : ski bien sûr, mais également veillées, balades au village et diverses activités dédiées aux plaisirs de la montagne. Des mini-séjours de choix rendus d'autant plus inoubliables par les soirées entre copains au logement du Foehn à Isola village, ou encore en gîte ou centre de vacances pour les plus grands. Intercommunaux par principe, ces (désormais) incontournables séjours auront réunis des glisseurs des communes de Castagniers, Colomars, Falicon, Levens, la Roquette-sur-Var, Saint-André de la Roche, Saint-Blaise, Saint-Martin de la Roche, Tourrette-Levens et la Trinité.

Jla n'aura échappé à personne... Les vacances de la Toussaint riment désormais avec Halloween. Originnaire des îles Anglo-Celtes, cette fête a été célébrée comme il se doit dans les différents ALSH et MDJ du territoire du SIVoM Val de Banquière.

L'inspiration était au rendez-vous et nos ados ont rivalisé d'esprit créatif pour se transformer en créatures des ténèbres lors de la traditionnelle « Nuit des vampires ». Ce soir-là, les « effroyables » intempéries n'ont pas eu raison du déhanché des 14/17 ans de Saint-Martin du Var, Falicon, Colomars, Saint-André de la Roche, La Trinité et Levens. Les plus petits n'ont pas été en reste puisque cette année, le service enfance leur a également concocté LEUR « soirée zombie ». Bonbons, déguisements et maquillages ont transporté les enfants dans la magie d'Halloween.



À VENIR

LES SÉJOURS

Bientôt il fera beau, il fera chaud, les lunettes de soleil et les tongues seront de sortie... Oui, l'été sera là d'ici peu ! Il est donc temps de jeter un coup d'oeil aux dates d'inscriptions et aux destinations proposées par le SIVoM Val de Banquière pour passer d'excellentes vacances entre copains ! Et pour ceux qui ne peuvent pas partir, n'oubliez pas que les 15 accueils de loisirs présents sur le territoire ouvriront leurs portes tout l'été, proposant de nombreuses animations. Chaud devant !

TOSCANE

Pour les 15/17 ans : À la station balnéaire «Mari- na Di Bibbona» en Toscane

- > *Dates du séjour* : du 25 au 31 juillet
- > *Conditions* : ouvert aux 15/17ans résidant sur le territoire du SIVoM Val de Banquière.
- > *Nombre de places limité*
- > *Formule* : pension complète au camping «free Beach», en bord de mer.
- > *Activités* : Une journée à Pise, une journée à l'Île d'Elbe, une journée dans un parc aquatique...
- > **Pré-inscriptions : à la mairie de votre commune de résidence à partir du 26 mai**

CORSE

Pour les 12/14 ans : À Porticcio, en Corse du sud

- > *2 séjours* :
 - du 6 au 12 juillet
 - du 16 au 22 juillet
- > *Conditions* : ouvert aux 12/14 ans résidant sur le territoire du SIVoM Val de Banquière.
- > *Nombre de places limité*
- > *Formule* : pension complète au camping «Le Sud», en bord de mer.
- > *Activités* : Plage, Aquaparc, veillées...
- > **Pré-inscriptions : à la mairie de votre commune de résidence à partir du 26 mai**

Savoir +

Les séjours du SIVoM Val de Banquière :

- > Sont encadrés par des directeurs de séjours et des animateurs qualifiés.
- > Rassemblent les jeunes du territoire pour encore plus de rencontres.
- > S'adaptent à tous les revenus.
- > Sont organisés dans des structures (hôtels ou campings) visités au préalable par les responsables des services Enfance/Jeunesse.
- > Servent à développer la capacité de vivre ensemble et favorisent l'autonomie.

LES MINIS SÉJOURS

Si votre enfant est inscrit dans un Accueil de loisirs durant l'été, il peut, en plus des nombreuses activités organisées quotidiennement par les animateurs, participer à des minis séjours ! (voir la liste des accueils de loisirs ci-contre)

LA LONDE LES MAURES

- > **Au programme**
- > *Formule* : pension complète au camping «la Pabourette» non loin des plages de la Londe.
- > *Activités* : Vélo, plage, grands jeux, veillées, piscine...
- > Nombre de places limité
- > **Dates des minis séjours**
- > **Pour les 6/8 ans, 2 séjours de 4 jours :**
 - du 8 au 11 juillet et du 29 juillet au 1er août.

- > **Pour les 9/11 ans, 3 séjours de 4 jours :**
 - du 15 au 18 juillet, du 22 au 25 juillet et du 5 au 8 août.
- > **Pour les 12/17 ans, 3 séjours de 4 jours :**
 - du 22 au 25 juillet, du 29 juillet au 1er août et du 5 au 8 août.
- > **Pré-inscriptions** auprès de l'accueil de loisirs dans lequel votre enfant est inscrit.

Accueils de loisirs sans hébergement

- > **Les accueils de loisirs 3/11 ans**
 - **SIVoM** : Saint-André de la Roche, Aspremont, La Trinité, Falicon.
 - **Gérés par la commune** : Levens, Saint-Martin du Var, Tourrette-Levens et Colomars.
- > **Les Maisons des jeunes 11/17 ans**
 - **SIVoM** : Saint-André de la Roche, La Trinité, Colomars, Levens, Saint-Blaise, Falicon.
 - **Gérés par la commune** : Saint-Martin du Var et Tourrette-Levens.
 - **Géré par l'association Loisirs Côte d'Azur** : Aspremont

Rentrée remarquée pour le Pôle Petite Enfance de Tournette-Levens

Ouvert il y a un an, le Pôle Petite Enfance a déjà eu l'occasion de faire parler de lui... Inauguration en présence d'officiels, architecture ingénieuse et esthétisme coloré, « musée à ciel ouvert » embellissant l'extérieur du complexe... Le bâtiment à deux niveaux promettait dès sa conception un espace vaste, agréable et adapté aux multiples activités qu'il accueille aujourd'hui. Petit tour d'horizon d'un lieu vivant au quotidien de mille rires d'enfants.



Les Rencontres Enfants-Parents

Les ateliers enfants-parents du SIVOM Val de Banquière sont ouverts à tous les enfants de moins de 6 ans, qu'ils fréquentent une crèche, qu'ils soient accueillis par une assistante maternelle ou par leurs parents ou qu'ils soient déjà scolarisés. Ils sont gratuits, mais les parents peuvent apporter une contribution qui sera appréciée : un gâteau, un air de musique, une histoire... C'est un lieu d'accueil pour les parents qui seront soutenus dans leurs questionnements, et un espace où la parole et la relation sont valorisées, offrant ainsi un moment intermédiaire entre professionnelle et familiale. Ils sont basés sur le principe de plaisir, et c'est mine de rien qu'on y aborde des sujets plus sérieux...

Ils ont lieu tous les mardis de 16h à 18h30 Infos : 04 92 14 84 10



Les Matinées du Relais

Ces matinées sont proposées et organisées par les animatrices du relais, elles ont lieu dans des locaux spécialement aménagés pour l'accueil des tout-petits. C'est un « lieu ressource » pour les assistants maternels qui choisissent de s'y rendre avec les enfants qu'ils accueillent. Ces temps d'échange et de professionnalisation sont gratuits. C'est un lieu de socialisation pour les enfants, des « coins jeu libre » sont aménagés de façon à solliciter l'exploration et le développement psychomoteur des enfants. Des activités sont également proposées: peinture, pâte à sel, bricolage... Pour renforcer les liens, le Relais organise des pique-niques aux beaux jours, des sorties ou événements, ainsi qu'un spectacle et grand goûter à Noël.

Infos : 04 92 00 50 53

La Ludothèque

L'espace est vaste et lumineux. Très coloré aussi... Dès l'entrée dans les lieux, l'enthousiasme gagne l'esprit à entendre les rires des enfants et à les voir courir d'un jeu à l'autre. Les parents sont également présents puisque c'est le concept. « Nous misons sur le plaisir de la relation entre enfants et parents. L'objectif étant de leur permettre de partager un moment ludique et privilégié autour de jeux qui favorisent aussi la rencontre entre participants », explique Charlotte Le Behec, éducatrice de jeunes enfants.

La Ludothèque est ouverte tous les mercredis matins de 9h à 12h. Les inscriptions sont gratuites et ouvertes aux enfants de 0 à 6 ans résidant sur les communes du territoire du SIVOM Val de Banquière. Contact : 04 92 14 84 10

